Monsieur Olivier Brochet
Agence pour l'enseignement français à l'étranger
23 place de Catalogne
Paris 14e

Paris, le 12 avril 2019

Monsieur le directeur,

En application de la loi du 19 octobre 1982 et du décret n° 2008-1246 du 1er décembre 2008, nous vous informons que le Sgen-CFDT de l'étranger dépose un préavis de grève reconductible pour la période :

**du lundi 22 avril au vendredi 31 mai 2019**

Ce préavis de grève concerne l'ensemble des personnels de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Le Sgen-CFDT de l'étranger appelle les personnels à se mobiliser pour faire connaître au gouvernement et particulièrement au ministre de l'Éducation nationale leur refus :

- de la précipitation dans la mise en place de la réforme du lycée qui place personnels, élèves et familles dans l'insécurité ;
- des suppressions massives d'emplois de détaché dans le réseau de l'AEFE, conséquence de l'insuffisance de la subvention de l'État ;
- de l'obligation de mobilité pour les résidents et de l'absence totale de prise en charge financière ;
- des refus de détachement et de renouvellement de détachement qui sont un obstacle aux projets de mobilité à l'étranger des titulaires de l'Éducation nationale et conduisent à l'impossibilité de pourvoir certains emplois.

Le Sgen-CFDT de l'étranger demande des mesures pour garantir à tous les usagers un service public de l'enseignement français à l'étranger de la plus haute qualité.

Ce préavis prend effet le 21 avril 2019, soit la veille au soir à la prise de fonction de certains personnels.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le directeur, nos meilleures salutations.

Françoise Guyot

Alain Schneider

**Sgen-CFDT de l'étranger** – 47 avenue Simon-Bolivar - 75950 PARIS CEDEX 19
tél. 01 56 41 51 20 – télécopie 01 56 41 51 11 – courriel etranger@sgen.cfdt.fr – skype sgenetranger
https://etranger.sgen-cfdt.fr – facebook Sgen-CFDT Etranger – twitter @sgenetranger